

Commune de BOLLEZEELE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 mai 2022

En mairie - 19 h 30 / 22 h.

La présidence de la séance est assurée par Pierre MARLE, maire.

Le secrétariat de séance est assuré par Christine KIECKEN.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 avril 2022 est approuvé.

PRÉSENTS : MARLE Pierre, VANPOUILLE Laurent, BOULOGNE Sabrina, CHILOUP Frédérique, DECANter Bertrand, DIACRE Michel, DUROISIN Murielle, KIECKEN Christine, MASSEY-BOERHAVE Yvette, MISSIAEN Stéphane, PETYT Guillaume.

ABSENT(S) : AGEZ Marie-Noëlle – a donné pouvoir à Pierre MARLE.

LYOEN Jean-Noël, POUBLANC Jean-Michel, LANNOY Faustine.

M. le Maire fait le bilan des trois jours de fêtes et du succès des Flandroyantes.

1/ Organisation du service de cantine scolaire à la rentrée 2022/2023

- Organisation du double service en septembre 2022

M. le Maire présente le travail du groupe de travail « affaires scolaires ».

Deux groupes se succéderont au sein de la grande salle de cantine scolaire. Les groupes seront des groupes d'âges similaires en mélangeant les élèves des deux écoles. Pendant qu'un groupe prendra son repas, le second profitera d'un temps d'animation en extérieur ou dans l'espace Jules Dehaene.

Le changement ne concernera pas les classes maternelles.

M. le Maire présente des propositions de modifications d'emploi du temps du personnel en place et les recrutements nécessaires.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable aux propositions faites sur l'organisation du double service de cantine scolaire à la rentrée de septembre 2022 et valide le recrutement d'un contrat aidé 20 h à la rentrée de septembre.

Des modifications horaires vont être proposées aux agents, le conseil municipal sera amené à délibérer lors de la prochaine séance pour valider les propositions.

Une proposition est faite de couvrir le city stade afin d'avoir un espace extérieur clos et couvert pour les animations du midi. Cet aménagement servirait aussi pour les jeunes du village et pour les écoles. Une étude des coûts et subventions possibles pour ces travaux va être réalisée.

- *Impact sur le transport scolaire :*

La Région ne donne pas une suite favorable à la demande de modification d'horaire du transport scolaire ce qui acte la suppression du transport scolaire à la rentrée de septembre.

M. le Maire a rencontré des familles utilisatrices de ce service qui en regrettent la fin et demandent une augmentation de l'amplitude horaire de l'accueil périscolaire.

- *Impact sur l'accueil périscolaire*

Des devis sur différents scénarios de modification des horaires de l'accueil périscolaire assuré par Proxi Services sont présentés.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier l'amplitude horaire de l'accueil périscolaire et de retenir les horaires suivants à la rentrée de septembre 2022 :

- 7 h 15 – 8 h 45 le matin
- 16 h 30 -18 h 45 le soir

Le conseil municipal décide une augmentation des tarifs de l'accueil périscolaire à compter de septembre 2022 de 2.5 % :

<i>Au 1^{er} septembre 2022/2023</i>	
<i>Tarif à la vacation</i>	<i>QF</i>
<i>1.55 €</i>	<i>0 à 399</i>
<i>1.65 €</i>	<i>400 à 609</i>
<i>1.75 €</i>	<i>610 à 749</i>
<i>1.85 €</i>	<i>750 à 999</i>
<i>1.95 €</i>	<i>1000 et plus</i>

2/ Personnel communal : recrutement saisonnier et contrat aidé

Monsieur le Maire fait part de recrutements au sein du personnel communal :

- Recrutement d'un agent technique en contrat saisonnier pour 3 mois à temps plein 35 h.
- Recrutement d'un contrat aidé à compter du 1^{er} juillet au sein de services techniques – 30 h. Critère de recrutement : avoir le permis de conduire.

Monsieur le Maire indique que les agents techniques ont eu deux accidents.

- Accident de remorque : un véhicule a percuté la remorque rue de l'Eglise
- Accident de tondeuse : un véhicule a doublé la tondeuse alors qu'elle engageait une manœuvre pour tourner rue Maurice Cornette.

Suite à de nombreuses remarques sur la vitesse de circulation rue de l'Eglise, le conseil municipal va demander des contrôles à la Gendarmerie.

3/ SIECF : éclairage public rue de l'Eglise, chemin des 5 rues et allée des Peupliers, place du stade

Laurent VANPOUILLE propose de modifier ou compléter l'éclairage public de plusieurs voies communales :

- Chemin des 5 rues : remplacement des luminaires obsolètes.
- Parking allée des Peupliers : implantation de trois mâts d'éclairage avec détecteurs de présence.
- Place du stade : remplacement des poteaux et luminaires obsolètes.
- Rue de l'Eglise : pose sur mâts de deux luminaires initialement installés sur façade
- Place du Jeu de Paume : remplacement d'un luminaire obsolète

Le montant total des travaux estimé par le SIECF est de 25 392.40 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De réaliser ces travaux de modification et d'extension d'éclairage public
- De solliciter auprès du SIECF la budgétisation de cette dépense et de demander un étalement sur 5 ans.

Yvette MASSEY-BOERHAVE indique que la baisse d'éclairage de la rue Flandre la nuit n'est pas visible. Une vérification du système sera faite.

4/ Fixation du montant des crédits alloués à l'école publique pour l'année scolaire 2022/2023

Le Conseil Municipal fixe à 32.55 € par élève le montant alloué pour les fournitures et à 19.70 € celui alloué à l'achat de petits matériels, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Le crédit attribué à l'achat des prix de fin d'année est fixé à 6.10 €.

5/ Travaux

- Le remplacement du sol et des sanitaires de la cantine scolaire aura lieu cet été
 - o Un accord de subvention DETR de l'Etat a été transmis pour 18 520.50 €
 - o En attente de la réponse pour la subvention départementale
- Les travaux d'aménagement du parking de l'allée des peupliers et de réfection de la voirie ont débuté le 17 mai 2022.
- Le Département va réaliser les travaux de réfection de la voirie rue de l'Eglise les 13 et 14 juin 2022. La circulation et le stationnement seront interdits du Lion d'or au garage Renault pendant les deux jours.
- Signalétique : une demande de devis est en cours sur la base de l'étude réalisée par la CCHF.
- Les achats suivants vont être réalisés :
 - o Illuminations de Noël : motifs et sphères pour le tilleul – 2 042.10 € HT.
 - o Corbeilles urbaines : achat de 5 poubelles – 917.95 € HT

6/ Questions et informations diverses

- Tarif des photocopies : le conseil municipal décide de ne pas modifier le tarif actuel des copies : 0.30 € pour une copie A4 et 0.50 € pour une copie A3.

Monsieur le Maire informe :

- De la modification de l'organisation de la collecte des déchets par le SIROM au 1^{er} juillet 2022 : jeudi après-midi pour les ordures ménagères / lundi après-midi semaines paires pour le tri sélectif.
- Que contact sera pris avec les propriétaires des terrains envisagés pour l'implantation d'une nouvelle école.
- Bertrand DECANTER indique qu'un Bollezeele Nieuws sortira début juin pour les animations et informations de la période juin à août 2022 et le suivant pour la période de septembre à décembre 2022.

La secrétaire de séance

Christine KIECKEN



Le Maire

Pierre MARLE

